



Indemnisation suite sinistre

Par **zarzien**, le **15/09/2016** à **16:13**

Bonjour à tous,

Je suis assuré à la matmut.

J'ai eu un sinistre puisque ma cave a été cambriolée (ainsi que celle de mes voisins).

mon assureur m'a payé la nouvelle porte de cave (l'ancienne a été fortement endommagée par les cambrioleurs).

pour ce qui est des objets qui m'ont été volés, l'assureur refuse de m'indemniser, soit disant car certains objets n'avaient rien à faire dans une cave, ou parce que les photos que j'ai fournies ne sont pas une preuve...

Il s'agit de mon assureur historique (plus de 20 ans d'assurance sans aucun sinistre déclaré).

Cette situation m'exaspère car je me sens complètement lâché par un assureur à qui je suis fidèle depuis plus de 20 ans donc.[smile17]

Quel recours ai-je?

Que feriez vous à ma place?

merci pour vos réponses.[smile3][smile17]

Par **Chaber**, le **15/09/2016** à **17:47**

bonjour

[citation]l'assureur refuse de m'indemniser, soit disant car certains objets n'avaient rien à faire dans une cave, ou parce que les photos que j'ai fournies ne sont pas une preuve... [/citation]la réponse ne peut être fournie que par les conditions générales de votre contrat. Chaque assureur peut avoir des exclusions différentes